



MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

AVIS PUBLIC

*Aux personnes intéressées par des projets de règlement 244-2007, 245-2007 et 246-2007
modifiant les règlements numéros 196-2000, 198-2000 et 199-2000
relatif aux règlements d'urbanisme*

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

1. Lors d'une séance tenue le 12 février 2007, le conseil a adopté les projets de règlement numéros 244-2007, 245-2007 et 246-2007.
2. Le projet de règlement numéro 245-2007 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage;
 - Il modifie les règles de protection des rives du littoral et des plaines inondables en concordance avec une modification du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle (règl. 313);
 - Il introduit des règles régissant la renaturalisation des rives, des lacs et cours d'eau afin d'accroître la protection.
3. Le projet de règlement numéro 246-2007 modifiant le règlement numéro 199-2000 relatif au lotissement
 - Il introduit des règles relatives au lotissement des terrains situés en bordure des cours d'eau intermittents en concordance avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle (règl. 313).
4. Le projet de règlement numéro 244-2007 modifiant le règlement numéro 196-2000 relatif aux divers permis et certificats.
 - Il modifie, ajoute et abroge certaines définitions.
5. Ces projets de règlement ne contiennent pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 mars 2007 à compter de 19 h à la salle municipale, 15, rue Émard, Lac-du-Cerf. Au cours de cette assemblée, lesdits projets de règlement numéros 244-2007, 245-2007 et 246-2007 seront expliqués et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.
7. Les projets de règlement numéros 244-2007, 245-2007 et 246-2007 peuvent être consultés de 13h00 à 16h00 du lundi au vendredi au bureau municipal situé au 19, chemin de l'Église à Lac-du-Cerf.

Donné à Lac-du-Cerf ce 13^e jour de février de l'an deux mille sept (2007)

Jacinthe Valiquette,
secrétaire-trésorière et directrice générale